

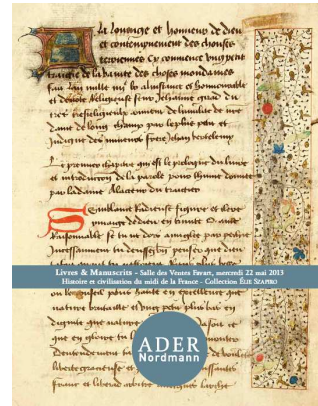
LE LIVRE DE RAISON DU PASTEUR ANDRÉ MAGENDIE

Philippe CHAREYRE

Le mercredi 22 mai dernier a été vendue aux enchères par l'étude Ader Nordmann, salle des ventes Favart à Paris, la collection de manuscrits Elie Szapiro. Le docteur Szapiro avait constitué cette collection il y a environ un demi-siècle à Toulouse, lorsqu'il y était étudiant.

Elle contenait de nombreux documents provenant de la famille du Puy de Roquetaillade qui résidait au château de Scalibert à Saint-Paul-Cap-de-Joux dans le Tarn. Sont mentionnés notamment Jean-Charles du Puy de Roquetaillade, baptisé dans le temple de Sorèze en 1574 qui devint capitaine châtelain de Millau et gouverneur de la ville, ce qui explique son abondante correspondance avec le duc de Rohan dont il fut un fidèle partisan pendant la première guerre conduite par celui-ci en Languedoc. Son fils Scipion, sieur d'Escalibert épousa en 1657, Isabeau de Bouffard-Madiane, fille du mémorialiste des guerres de Rohan à Castres et sa région. On y trouvait également des originaux de délibérations d'assemblées protestantes du XVII^e siècle, ainsi que des manuscrits littéraires émanant des cercles académiques protestants de Montauban et Puylaurens. Le Béarn y était représenté par un livre de raison attribué par erreur au pasteur Jean Majendie (lot n°196) sans que l'on sache vraiment par quel chemin il est parvenu dans ce fonds.

Ce manuscrit peu spectaculaire dans sa forme, estimé à 1 000/1 500 € a été vendu contre toute attente pour la somme de 4 000€, dépassant l'enchère pourtant élevée des Archives départementales.



Le document était ainsi présenté dans le catalogue dans une notice inexacte sur plusieurs points : « Livre de raison de Jean (de) Magendie, pasteur (ministre) protestant de Maslacq, orthographié Maslac dans le manuscrit (France 1601 - La Bastide d'Armagnac 1^{er} septembre 1685), qui l'a signé aux ff 65 et 66. Manuscrit en français sur papier, 115 ff. in-4 à l'italienne (avec des feuillets enlevés entre les ff. 85 et 86, 92 et 93, 96 et 97, et d'autres feuillets restés blancs), reliure plein parchemin très usagée (acte coupé et retourné), textes écrits parfois tête-bêche, d'une minuscule écriture pour laquelle on peut parler de micrographie. »

Il est à noter une première erreur puisque, après consultation du dictionnaire d'Albert Sarrabère, il ne peut pas s'agir pas de Jean mais d'André Majendie, l'un des pasteurs béarnais les plus intéressants du XVII^e siècle. Il semble qu'il y ait eu confusion avec Jean, fils d'André comme le laisse supposer la mention de la date et du lieu de décès. La suite de la présentation énumère folio après folio, le contenu de ce registre qui semble avoir

l'apparence d'un livre long, et correspond tout à fait par son contenu à l'usage des livres de raison. Il s'agit de notes tenues au gré des événements de 1626 à 1677, rassemblant des informations de divers types, et non pas de mémoires mis en formes. C'est ce qui fait tout l'intérêt de ce document, désormais perdu pour l'historien.

Il convient maintenant de reprendre le fil chronologique du document. Sa tenue débute donc en 1626, date de la réception d'André Majendie au ministère. Son premier centre d'intérêt se révèle porter, chose somme toute bien normale pour un pasteur, sur les livres imprimés au travers de plusieurs listes (f°1 v°, f°2 r°), dont une de livres envoyés en Hollande («Roolle des livres de M. Elzevir que j'ai renvoyés en Holl.» f°2 r°), et la liste de ses propres livres sur quatre pages, commençant avec une bible hébraïque sans points (f°2 à 4). Il s'agit là d'une pièce tout à fait rare qui aurait pu permettre de connaître quelles étaient les lectures d'un jeune pasteur au début du XVII^e siècle. On trouve plus loin des notes de philologie latine (f°33 à f°41) et un abrégé de grammaire latine (f°94 à 96).

Des éléments de sa vie pastorale sont notés : au f°6 sa nomination comme pasteur en 1626 à l'âge de 25 ans, étant né le 29 novembre 1601 (A. Sarrabère indique la date du 20 août, dans un autre document retranscrit plus loin est citée celle du 20 avril de cette même année). Après une première affectation à Monein, il est envoyé par le synode de Pau de 1629 à Navarrenx où il reste jusqu'en 1638, ce que rapporte la notice du catalogue. La suite de sa carrière est renseignée par le dictionnaire d'Albert Sarrabère et l'armorial du Béarn de Dufau de Maluquer³. On le retrouve ministre de Saint-Gladie de 1648 à 1662 puis il est signalé comme ministre de Sauveterre en 1665 et 1666.

Comme dans nombre de livres de raison sont répertoriés tous les évènements

familiaux ; autant d'informations précieuses pour des personnages ayant changé plusieurs fois de résidence au cours de leur carrière. André Magendie avait épousé Elisabeth du Prat de Tartas en 1634, le manuscrit signale une dot de 1.100 livres, et la date de son décès en 1652, après lui avoir donné cinq fils et deux filles. Le baptême d'une petite fille est signalé au folio 1 recto, sans que l'on sache si les événements familiaux ont été listés sur une même page ou bien intercalés entre d'autres mentions.

La notice du catalogue cite un frère, également ministre protestant à La Bastide, qui mourut près de Tartas. Il s'agit de Jacques, reçu au ministère en 1618, ministre de Labastide-Villefranche de 1624 à 1639 puis d'Orthez jusqu'à sa mort en 1656. Cependant cette notice ne cite pas les deux autres frères également ministres, Jean décédé avant 1653 et Isaac décédé en 1666.

Figure enfin au f°6, l'oraison funèbre de son père, également pasteur, qui est identifié par le catalogue comme étant André Magendie mais qui se trouve être plutôt Bernard Majendie, ministre de Mont-de-Marsan, puis de Bergerac et de Pau de 1601 à 1607, qui enseigna ensuite l'hébreu jusqu'en 1620 à l'académie de Béarn à Lescar, puis à Orthez jusqu'à la fermeture de celle-ci par Louis XIII. Il acheva ensuite sa carrière comme pasteur du village de Maslacq.

Les livres de raison contiennent très souvent des comptes et des éléments concernant les difficultés matérielles et les procès qui en occupent la plus grande partie. C'est également le cas ici, la notice citant « ses ventes de vin et de bétail ou les sommes qui lui étaient dues (comptes souvent très compliqués), avec pour certaines années une sorte de récapitulatif ... Au f° 53, le pasteur exprime sa rancœur au sujet d'un procès jugé contre ses intérêts. On y trouve aussi les dépenses de son fils Jean allant à Saumur, ses frais de voyage pour aller au synode de Bergerac en 1645 (f°98), le texte d'un long discours au consistoire (f. 101v° et suivants), etc. »

³ A. Dufau de Maluquer, *Armorial de Béarn*, t. 2 Pau, 1893.

L'allusion au procès concerne sans doute l'affaire la plus importante de la vie d'André Magendie qui lui valut trois années d'exil. Il fut en effet un pasteur actif et pugnace. Bien formé par son père et ses maîtres dans l'académie de Béarn, il a des talents de controversistes et ne mâche pas ses mots vis-à-vis de l'Eglise catholique. Alors ministre de Saint-Gladie, il est l'auteur d'un traité de controverse, *Defense de l'union des réformez ou réfutation des invectives du jésuite du Bourg contre le synode de Charenton*, paru chez Rouyer à Orthez, puis en 1661, *L'enfant flottant ou sermon fait au synode de Lembege le 21 août 1661 par A Magendie MDLPDD en l'église de Saint-Gladie contre les incertitudes et scrupules inséparables de la communion de Rome*, auquel le jésuite Jacques Boireau répond l'année suivante chez Desbaratz à Pau par un *Le vieillard noyé ou réponse à un prêche intitulé l'enfant flottant*. Ces controverses interviennent dans un climat extrêmement tendu en Béarn, où le parti catholique très actif tente à l'occasion du changement de règne, de porter un coup décisif au protestantisme local. L'offensive est menée par le parlement de Navarre créé en 1620 par Louis XIII après le rattachement du Béarn à la France, dont toutes les charges ont été réservées aux seuls catholiques⁴. L'objectif est d'interdire l'exercice public du culte protestant et aboutira à l'édit de 1668 qui réduit à vingt le nombre de lieux de culte autorisés, exclut les protestants de nombreuses charges, et de l'accès à l'assemblée des Etats de Béarn et limite leur place à un tiers des conseils municipaux.

C'est dans ce contexte qu'André Magendie, alors ministre de Sauveterre-de-Béarn ayant été chargé de prêcher devant le synode réuni à Nay en juillet 1666, fut l'objet d'une cabale visant à le destituer et à priver le parti protestant de l'un de ses meilleurs représentants. Voici ce qu'en dit un contemporain :

« Il se tint un synode en Béarn au mois de juillet où Majendie l'un des ministres de la

province, prêcha devant l'assemblée. Il alla plusieurs catholiques l'écouter entre autres des moines et des jésuites. Sa véhémence ne leur plut pas, et ils l'accusèrent d'avoir parlé fort injurieusement des mystères de la religion romaine. Ce qu'il y a néanmoins de plus fort dans les informations est qu'il avait dit que les réformés ne se devaient pas mettre fort en peine d'être excommuniés par le pape parce qu'ils l'excommuniaient réciproquement, qu'on souffrait dans l'église romaine des prêtres concubinaires mais qu'on n'y en souffrait point de mariés ; que les prêtres portaient du pain en procession et l'enfermaient dans des cabinets, qu'ils faisaient plusieurs signes de croix sur ce qu'ils appelaient le corps de Jésus-Christ. On voit bien que ces discours n'ont rien qui puisse être légitimement appelé blasphématoire, mais on ajoutait qu'en parlant de signes de croix il avait demandé si les prêtres qui en faisaient avaient peur que le diable n'emporte le corps de Jésus-Christ et on l'accusait d'avoir prononcé des bouffonneries qui avaient fait rire tout l'auditoire. Tout cela n'était au fond qu'une noire et grossière imposture... On ne croira jamais qu'un homme qui était estimé dans sa province eût pris l'occasion d'un synode pour y faire le mauvais plaisant. Le Parlement de Pau fit néanmoins le procès de ce ministre sur de telles dépositions »⁵.

Le 20 juillet, le parlement décréta une prise de corps à son encontre. A l'issue de quatre mois de prison, un arrêt du 19 novembre le condamna à faire à genoux, les fers aux pieds, repentance de ses propos tenus à l'encontre de l'Eglise catholique dans ses deux livres comme dans son prêche de Nay, au bannissement pour six ans, à une amende de mille livres et à l'interdiction de toute fonction de ministre. André Magendie se réfugia à Amsterdam préfigurant ainsi la principale voie de départ des pasteurs béarnais au moment de la révocation de l'édit de Nantes. Revenu en Béarn en 1669, il serait reparti en Hollande à la suite de nouvelles poursuites et le synode de Breda lui accorda le

⁴ P. Chareyre, « Le Béarn, terre d'expérimentation de la Révocation », *Lengas*, 70 (2012), p. 11-28.

⁵ Elie Benoist, *Histoire de la révocation de l'édit de Nantes*, Delft, 1693, t. III, L-13, p. 164. cité par Etienne Doze, *La Réforme à Sauveterre-de-Béarn*, CEPB, Pau, 2001, p. 45-46.

4 septembre 1669, la fonction de consolateur à Amsterdam où il resta sept ou huit ans. Il revint en Béarn pour y finir ses jours le 14 avril 1680 (et non le 1^{er} septembre 1685) comme l'indique la notice du catalogue qui est la date de décès de son fils Jean).

Ce livre de raison aurait donc été bien utile pour éclaircir les pérégrinations de ce pasteur sur lequel on ne possède que des informations fragmentaires. On peut toutefois se poser la question de l'origine de ce document, au regard de notes prises en 1855 dans la maison Majendie de Sauverre-de-Béarn par un descendant de la branche anglaise de la famille, Lewis A. Majendie⁶. Ces extraits semblent provenir de mémoires, mais leur caractère discontinu semblerait plutôt faire penser à un document de même nature que celui qui a été mis en vente. Peut-être même s'agit-il du document proprement dit dont les propriétaires de la maison se seraient débarrassés entre 1860 et 1960. Le contenu de ces extraits retranscrits en note infra-paginale de l'armorial de Béarn de Dufau de Maluquer⁷ mérite donc d'être ici re-produits :

« Je fus promu au saint ministère le 25 septembre 1626 qui était le 25 de mon age, car je naquis le 20 avril 1601. Je fus envoyé à Monein où je servis 3 ans et fus transporté par le synode de Pau à l'église de Navarreins où je commençais à prêcher et à exercer les autres fonctions de mon ministère le 1 octobre 1629.

- Je me mariaï à Genève le 26 mars 1634, avec M^{lle} [Prat], laquelle j'espousai le 28 du mois de mai de le même année. Les fiançailles ayant esté faites par M. [Isaac] de Majendie, pasteur de Morsac [Maslacq] mon frère, le mariage fut béni publiquement à Morsac [Maslacq], par M. de

Majendie, pasteur de l'Eglise de Labastide[-Villefranche].

- Mon bon Dieu m'a voulu affliger de notre séparation en appelant à soi madite femme le 22 mars 1652 ; elle donna des marques extraordinaires de sa piété durant le cours de sa maladie, et notamment quelque temps avant sa mort

- Tout le monde fut si ravi des grâces extraordinaires qui paraissaient en elle et du transport qu'elle avait pour le ciel, qu'il n'y eut pas un qui ne resta persuadé de la gloire qu'elle possède présentement.

- Dieu bénissant mon mariage m'a donné un fils appelé Jean qui naquit 23 juillet 1635 qui fut présenté au baptême par M de Majendie, mon père, et Mlle de Gardiori ma belle-mère ; Madeleine née 25 octobre 1636, mourut 6 décembre 1636 ; Jacques né 4 décembre 1637 au point du jour, présenté au baptême par mon frère aîné M de Majendie, pasteur d'Orthez ; Pierre né 1 octobre 1639 ; Anne née 23 octobre 1641 ; Isaac né 1^{er} août 1644, présenté au baptême par M. Isaac de Majendie mon frère, pasteur de Morsac [Maslacq], et M^{me} d'Abbadie, ma sœur ; André, né 14 novembre 1646. - Cet enfant est mort le 11 septembre 1727 à Ward. »



Page du livre de raison reproduite sur le catalogue

⁶ Lewis A. Majendie, *An account of the Majendie family, both french and english, from 1365 to the present century*, Londres, 1878, 102 p.

⁷ (note 1, p. 268, 2^e éd. note 4 p. 172)